

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2016- 525 du 24 août 2016

portant nomination au Ministère du Cadre de
Vie et du Développement Durable.LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

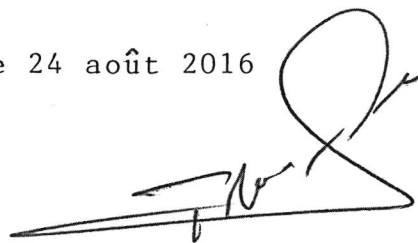
- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016, portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des ministères ;
- Sur proposition du Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance ordinaire du mercredi 20 juillet 2016,

D E C R E T E :

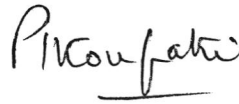
Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées aux postes ci-après :

- Directeur Général du Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) :
Monsieur Appolinaire D. GNANVI ;
- Directeur Général du Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) :
Lieutenant-Colonel Kuassi Robert NOUDEHOU.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

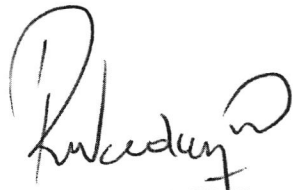
Fait à Cotonou, 1^e 24 août 2016Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,**Patrice TALON.**

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



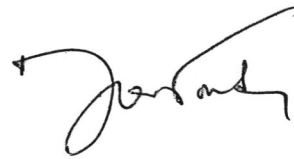
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre du Cadre de Vie et du
Développement Durable,



José Didier TONATO

AMPLIATIONS: PR 6 AN 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 02- SGP 01- MCVDD 02
AUTRES MINISTÈRES 19 SGG 4 PREFECTURES 12-INTERESSES 02 -JORB 1.